

21-05-2013

## SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2013

Présents : M. ELSÉN, Président,  
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.  
MM. ARNAUTS, AYDIN, BEN-ACHOUR, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS,  
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, M. MESTREZ,  
Mmes MONVILLE, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, TARGNION, MM. VAN DE  
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.  
M. SIMONIS, Chef de corps.  
Mme F. DOPPAGNE, Secrétaire  
[[Décisions n°0019 à 0022]]

### LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 16.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée entend Monsieur le Président excuser Monsieur YLIEFF et les membres du Conseil de Police retenus à un Conseil d'administration d'Acqualaine.

#### **0019 Conseil de Police - Prestation de serment et installation des nouveaux conseillers de police - Déclaration d'urgence**

A l'unanimité des membres présents,

ACCEPTÉ

l'urgence pour ce point.

DECIDE

de fixer ce point au n° 0 bis de l'ordre du jour.

#### **0020 Conseil de Police - Prestation de serment et installation des nouveaux conseillers de police**

Entendu la prestation de serment de Guillaume VOISIN;

Entendu Monsieur le Président annoncer que Messieurs LEONARD et DEGEY prêteront serment en cours de séance lors de leur arrivée;

A l'unanimité des membres présents ;

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur VOISIN Guillaume pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Monsieur le Président l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

**0021 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du vendredi 1er février 2013 - Approbation**

A l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE

le procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du vendredi 1er février 2013.

**0022 Budget 2013 - Vote de trois douzièmes provisoires**

A l'unanimité des membres présents,

AUTORISE

Le Collège de Police à effectuer, pour l'exercice 2013, les dépenses à concurrence de trois douzièmes supplémentaires des crédits obligatoires inscrits et approuvés.

Présents : M. ELSSEN, Président,  
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.  
MM. ARNAUTS, AYDIN, BEN ACHOUR, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS,  
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, M. MESTREZ,  
Mmes MONVILLE, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, TARGNION, MM. VAN DE  
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.  
M. SIMONIS, Chef de corps.  
Mme F. DOPPAGNE, Secrétaire  
[[Décisions n°0023 à 0024]]

**0023 Personnel - Mobilité - Phase 2013/02 - Ouverture d'emplois**

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- de déclarer vacants pour la mobilité:
  - 2 emplois de Commissaire chef de service opérationnel et/ou pilote fonctionnel ;
  - 1 emploi d'Inspecteur Principal chef d'équipe de quartier ou d'équipe dans un service central ;
  - 4 emplois d'Inspecteur dans le cadre opérationnel :
    - o 1 emploi spécialisé d'Inspecteur Maître-chien ;
    - o 3 emplois d'Inspecteur de proximité.
- de fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

INP et INPP : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de corps (ou l'officier ou membre du personnel de niveau A) auquel ressortit l'emploi vacant et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude.

CP : la tenue d'une interview devant la Commission locale de sélection pour les emplois d'officier et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude.

- de laisser la fixation de la date ultime d'introduction des candidatures et de la date ultime souhaitée avant laquelle la sélection doit intervenir à la Direction de la Mobilité et de la Gestion du personnel (DGS/DSP) de la Police fédérale, selon son organisation de la procédure.

**0024 Matériel - Acquisition de pièces d'équipement de fonction « Hycap » complémentaires - Détermination du mode de passation du marché**

Entendu Monsieur VANDE WAUWER s'interroger sur la prise en charge financière des prestations effectuées par nos policiers hors zone par la Police Fédérale ;

Entendu le Chef de Corps répondre par la négative, expliquer avoir envisagé à l'époque un principe de facturation qui n'a pas été suivi par la Ministre de l'Intérieur au nom de la solidarité entre zones ;

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

Sous réserve de l'approbation du budget par les autorités de tutelle, d'acquérir 6 sets de protection HyCap via le marché fédéral DSA 2009 R3 258 accessible aux Corps de Police locale pour un montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, de 4.305,58 € .

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après:  
Budget extraordinaire 2013 - Allocation n° 330/744-51/-04 « Achats divers matériels ».

Présents : M. ELSEN, Président,  
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.  
MM. ARNAUTS, AYDIN, BEN-AGHOUR, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS,  
Mmes DUMOULIN, FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, M. MESTREZ,  
Mmes MONVILLE, OZER, M. RENARD, Mmes RENIER, TARGNION, MM. VAN DE  
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.  
M. SIMONIS, Chef de corps.  
Mme F. DOPPAGNE, Secrétaire  
[Décisions n°0025 à 0029]

**0025 Conseil de Police - Prestation de serment et installation des nouveaux conseillers de police**

Entendu Messieurs LEONARD et DEGEY prêter serment ;

A l'unanimité des membres présents ;

VALIDE

les pouvoirs de Messieurs LEONARD Alain et DEGEY Maxime pré-désignés et

ENTEND

la prestation de serment des intéressés ainsi que la déclaration de Monsieur le Président les installant dans leurs fonctions de Conseiller de police.

**COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

**LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 35.**

**LA SEANCE EST REPRIS IMMEDIATEMENT A HUIS CLOS.**

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 20 HEURES 55.**

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

La Secrétaire,



Florence DOPPAGNE

Le Président,

Marc ELSÉN